

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 13 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : 10 juillet 2018

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Laurent CHAMOIX, Anne REYNAUD, Marielle RADOS, Gilles NERON.

Absente : Mme Sylvie NIGOUL

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

En ouverture de séance, Monsieur le maire, sollicite le conseil afin d'ajouter deux points à l'ordre du jour, le premier visant à modifier les modalités d'adhésion à l'agence départementale d'ingénierie territoriale et le second concernant le Plan Climat Air Energie. A l'unanimité, le conseil se prononce favorablement à l'examen de ces dossiers en points 9 et 10 de l'ordre du jour.

### **1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal**

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

### **2 / Réhabilitation de la cure – marché des travaux : choix des entreprises**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la municipalité a reçu et ouvert, ce jeudi 12 juillet 2018, les plis des entreprises postulant pour les divers lots du chantier de la cure. Il propose un délai de 15 jours pour examiner, évaluer et classer les dossiers de candidature et propose de réunir le conseil Municipal le mardi 31 juillet pour procéder au choix des entreprises. A l'unanimité, le Conseil approuve la démarche et le calendrier.

### **3 / travaux appartement de la Mairie**

Monsieur le maire rappelle qu'il a été décidé par le conseil de procéder à des travaux de restauration – entretien de l'appartement de la mairie avant sa remise en location. M. Jean-Yves Coste présente, en plus des opérations d'isolation dans le cadre des subventions départementales Cocon 63, les divers travaux envisagés : remplacement d'un velux et de deux fenêtres, création d'un système VMC, pose d'une hotte de cuisine, revalorisation de l'espace cuisine, restauration des réseaux d'électricité et de plomberie. Les devis sont en cours de réalisation. A l'unanimité le Conseil est favorable à ces travaux dans la limite d'un coût de 20 000 € HT.

#### **4 / Point sur les travaux**

Monsieur le Maire informe le conseil que des devis ont été proposés à la municipalité dans le cadre de divers travaux d'entretien des bâtiments et chemins publics.

- a) Démoussage des toitures des bâtiments public (mairie, ancienne école, salle des fêtes) pour un coût de 1440 € ; approuvé à l'unanimité
- b) Entretien des chemins ; passage de la niveleuse sur le chemin de Calais pour 1770 € HT. Approuvé à l'unanimité
- c) Arasement du petit mur d'enceinte de la cure ; deux devis sont présentés ; le chantier est approuvé à l'unanimité mais le Conseil réserve encore son choix en ce qui concerne l'entreprise.

#### **5 / Projets LEADER**

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre du territoire de projet LEADER – Val d'Allier, la municipalité a été contacté par le Grand Clermont pour bénéficier de la pose d'une table d'orientation financé à hauteur de 80% par les subventions européennes. Le conseil se prononce à l'unanimité moins une voix pour cet équipement qu'il envisage d'installer sur le site de la Croix du Theil et autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire indique également que la municipalité peut prétendre à d'autres subventions LEADER dans le cadre du Territoire Val d'Allier et propose aux élus de se prononcer sur les chantiers éligibles. A l'unanimité moins une voix, deux projets sont envisagés : l'aménagement intérieur et extérieur de la cure (espaces publics dédiés au val d'Allier et façade de la cure) ainsi que le balisage de chemins et de points remarquables (points de vue paysagers, patrimoines) au sein du bourg. Le conseil à l'unanimité moins une voix autorise Monsieur le Maire et Mme Tissut à poursuivre les démarches permettant de solliciter possiblement des subventions européennes pour ces opérations.

#### **6 / Budget - opération d'ordre : virements de crédits**

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'afin de rétablir un équilibre dans l'écriture des lignes budgétaires le Trésorier Général demande au Conseil de voter une opération d'ordre (virements de crédits). A l'unanimité, le Conseil autorise cette opération.

#### **7 / La cure : projet d'acquisition de parcelle**

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de faciliter l'entretien de la façade arrière de la cure, la municipalité a sollicité l'achat d'une parcelle de 77 m<sup>2</sup> le long du bâtiment. Les négociations sont en cours. Le conseil, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour faire aboutir cette transaction.

## **8 / Commission intercommunale d'accessibilité : désignation d'un représentant communal**

Monsieur le Maire indique que la municipalité doit désigner un élu la représentant à la Commission intercommunale d'accessibilité. Mme Marielle Rados est élue à l'unanimité.

## **9 / Adhésion agence départementale d'ingénierie territoriale**

Monsieur le Maire rappelle que, suite aux épisodes pluvieux, une étude hydrologique du territoire communal permettrait une meilleure connaissance des écoulements hydrologiques sur le territoire communal. La révision du contrat de la commune avec l'ADIT pour un niveau supérieur de services et à un coût de 800 € par an permettrait de bénéficier d'une étude d'hydro-géologie. A l'unanimité le Conseil approuve cette démarche.

## **10/ Référent communal Plan Climat Air Energie**

Monsieur le Maire indique qu'il faut désigner un représentant busséolois à la commission Plan Climat Air Energie de Mond'Arverne. A l'unanimité, Mme Anne Reynaud est élue à cette fonction.

## **11/ questions diverses**

- a) Monsieur le Maire indique que le rapport annuel du SICTOM est consultable en Mairie.
- b) Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le préfet aux élus locaux du département afin de les encourager à mettre en œuvre des cérémonies mettant à l'honneur le cadre de l'Union Européenne d'ici octobre 2018. Monsieur le Maire invite les élus à réfléchir aux manifestations possibles destinées à rappeler les avancées fortes qu'a pu représenter l'UE dans notre monde contemporain : paix entre les Etats, abolition de la peine de mort, Droits de l'Homme ou encore droit d'asile.